



Demande de renseignements

Par **Elaudoli**, le **16/04/2013 à 11:25**

bonjour je suis séparée de mon mari, on est en projet de divorce. A combien s'élèvent les frais d'un avocat ? La maison est sous le nom de nous deux, on l'a construite après le mariage. le terrain est sous le nom de madame. Suis je obligée de vendre la maison. A t-il des droits dessus. suis je obligée de lui donner un dédommagement pour les frais qu'il a fait dans la maison ? on a 3 enfants non majeurs. Je travaille, lui non. Je paie les mensualités de la maison. Merci de me répondre Mme **xxxxxxxx**

Par **cocotte1003**, le **16/04/2013 à 20:23**

Bonjour, le prix du divorce dépendra de la procédure engagée, amiable ou faute. Le terrain étant à madame la maison lui appartient mais monsieur pourra demander à être dédommagé des sommes qu'il a engagé, cordialement

Par **ramdani**, le **01/05/2013 à 15:52**

bonjour je suis marie avec un français sa fais 3 ans j'ai pas ma carte de 10 ans mon marie il vous divorcé et je si pas quoi a faire merci de me réponde

Par **cocotte1003**, le **01/05/2013 à 18:25**

Bonjour, de toutes façons si votre mari demande le divorce, il lui sera accordé sous deux ans. Consulter un avocat et voyez au tribunal pour obtenir l'aide juridique si vous n'avez pas les moyens financiers pour payer l'avocat, cordialement